



INFO-MUNICIPAL NOVEMBRE 2017

ÉVÈNEMENTS

MOT DU MAIRE

C'est avec beaucoup de fierté, de conviction et de reconnaissance que je débute mon mandat de maire de Saint-Patrice-de-Sherrington. Agir pour vous, ainsi que pour le bien de toute la communauté de Sherrington est un honneur pour moi. Mais avant toute chose, je souhaite remercier M. Daniel Lussier et l'ensemble du conseil municipal précédent pour tout son travail. Assurément, nous partageons le même dévouement pour le bien-être des citoyens et citoyennes de la municipalité.

Le mandat qui m'a été confié est de vous représenter et de tout faire ce qui est en mon pouvoir pour assurer à la fois la pérennité et le développement de Sherrington. Ce sera une entreprise collective, que nous assumerons avec vos conseillers municipaux, le personnel municipal et chacun d'entre vous : *seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin!* Nous allons tout faire afin de bonifier ce qui existe déjà et d'aller de l'avant sur les projets qui peuvent permettre de redynamiser la municipalité. En ce qui concerne les projets « structurants » à l'heure actuelle, nous allons évidemment concentrer nos efforts sur la question de l'usine d'épuration et de l'eau potable. Plus largement, il est important de mettre l'accent sur la communication que la municipalité peut avoir avec chacun d'entre vous. C'est pourquoi une autre de nos priorités est de bonifier les échanges que nous pouvons avoir et faire partager plus encore ce que nous faisons au quotidien pour vous. Que ce soit vos élus ou les employés, notre préoccupation première est d'assurer le meilleur service citoyen possible.

Comme on le dit, il y a du « pain sur la planche » : c'est stimulant de se mettre en action... pour vous !

Amitiés,
Yves Boyer, *Maire*



DÉPOUILLEMENT D'ARBRE DE NOËL

Le père Noël viendra nous visiter le 10 décembre prochain au Centre communautaire de 13 h à 16 h pour remettre un cadeau aux enfants âgés de 0 à 11 ans résidant à Sherrington. Nous vous demandons de **vous inscrire avant le 2 décembre** afin que les lutins préparent le bon nombre de cadeaux. Vous trouverez le coupon au bas de l'info-municipal ou vous pouvez nous contacter au 450-454-4959 ou info@sherr.ca.

COLLECTES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DU RECYCLAGE

L'horaire des collectes de matières résiduelles et du recyclage a changé pour la saison hivernale, et ce depuis le 6 novembre dernier. Veuillez consulter le site internet de la municipalité pour l'horaire complet ou nous contacter au 450-454-4959 ou info@sherr.ca.



FABRIQUE SAINT-PATRICE DE SHERRINGTON

CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE LA PAROISSE SAINT-PATRICE DE SHERRINGTON

Au cours du mois de novembre, chaque foyer de Sherrington recevra par la poste, notre dépliant de campagne de financement pour 2018.

Soyez attentif et sensible. Votre contribution sert au maintien des services pastoraux et au maintien de votre église.

Elle appartient à tout le monde. C'est l'affaire de chacun.

LA GUIGNOLÉE 2017

L'équipe de bénévoles de la guignolée visitera les foyers du village et de la campagne LE SAMEDI 9 DÉCEMBRE de 9 h à 12 h pour la collecte des denrées non périssables. À ceux qui seront absents et qui souhaitent faire un don, vous pouvez apporter vos denrées au presbytère ou à l'hôtel de ville. Nous tenons à vous remercier pour votre grande générosité.

PANIER DE NOËL (DISTRIBUTION)

Les familles de Sherrington, dans le besoin, doivent communiquer avec Sourire sans Fin au (450) 454-5747.

La distribution se fera sur rendez-vous le jeudi 21 décembre à l'ancienne caserne des pompiers près de l'église de 18 h 30 à 20 h heure.

VILLAGE DE NOËL

Comme l'année dernière, vous êtes invités à louer un espace de terrain et d'apporter une petite maison d'une grandeur maximale de 10X10 pouces. Celle-ci pourra être identifiée si vous le souhaitez. Un montant « minimum » de 10 \$ sera demandé pour la location. Vous avez aussi la possibilité de louer une maison déjà existante au coût de 15 \$. Bien entendu, nous ne refuserons pas les dons plus substantiels. Pour votre location, un reçu officiel pour fin d'impôt vous sera remis. Les dons recueillis serviront à financer la pastorale. Vous pourrez récupérer votre maison à la mi-janvier.

Pour plus d'informations, communiquez au bureau du presbytère au 450-454-3393.



LOISIRS

COURS DE DANSE COUNTRY	COURS DE KARATÉ	COURS DE ZUMBA
Début : Jeudi 14 septembre 2017 Fin : 7 décembre 2017 Tarif : 9 \$/cours Lieu : Salle communautaire 19 h à 20 h (Débutant) 20 h à 21 h (Débutant intermédiaire) 21 h à 22 h (Intermédiaire) Inscription : Gaétan Moreau 514 453-2955	Session 2 Inscription : 17 et 19 octobre Début : 24 octobre Fin : 11 janvier Lieu : Gymnase École Saint-Patrice Enfants : 18 h 30 à 19 h 30 les mardis et jeudis Adultes : 19 h 30 à 20 h 30 les mardis et jeudis Inscription : Manon Boyer ou Carol Lafrance 514-235-2944	Début : Lundi 18 septembre 2017 Fin : 4 décembre 2017 Tarif : 100 \$ la session Lieu : Salle communautaire 19 h à 20 h Inscription : Rosalie Gamache 514-827-9492

À VENIR

YOGA

Tous les mercredis à partir du 10 janvier 2018, des cours de Yoga seront offerts au centre communautaire, contacter Manon Tétreault au 450-245-0649.

PROGRAMMATION RÉGIONALE

La programmation régionale Loisirs & Culture pour la session hiver 2018 sera à vos portes sous peu !

PATINOIRE

La patinoire sera en fonction au cours du mois de décembre, nous afficherons le tout sur l'enseigne municipale ! L'entrée se fera par le local des surveillants, en face du terrain de balle.

Tout comme l'année dernière : Période familiale Temps de glace réservée à l'apprentissage du patin et du hockey en famille de façon sécuritaire (pas de vitesse ni de lancer frappé ne seront tolérés)

Toujours gratuit pour les résidents de tous âges et les personnes de 12 ans et moins.

Tarification non résident :	Passé journalière :	5 \$
	Passé de saison :	50 \$
	Passé mi-saison :	30 \$

Pour plus d'informations sur les réservations, contacter la municipalité au 450-454-4959 ou info@sherr.ca.

HORAIRE SAISON 2017-2018							
Heure	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
8h30						surfaceuse si location	
8h00						Location disponible	
8h30						Location disponible	
9h00						Location disponible	
9h30	surfaceuse si location					Hockey	
10h00						Location disponible	
10h30						Location disponible	
11h00						Location disponible	
11h30						Location disponible	
12h00						Location disponible	
12h30	Location disponible					Location disponible	
13h00						Location disponible	
13h30						Location disponible	
14h00						Location disponible	
14h30						Location disponible	
15h00						Location disponible	
15h30						Location disponible	
16h00						Location disponible	
16h30						Location disponible	
17h00						Location disponible	
17h30						Location disponible	
18h00						Location disponible	
18h30						Location disponible	
19h00						Location disponible	
19h30						Location disponible	
20h00						Location disponible	
20h30						Location disponible	
21h00						Location disponible	
21h30						Location disponible	
22h00						Location disponible	
22h30						Location disponible	
23h00						Location disponible	

* Prendre note que ces périodes sont non-tarifées

Horaires sujet à changement sans préavis



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

300, rue Saint-Patrice, tél. : 450-454-4959

Sherrington, Québec, J0L 2N0 Fax : 450-454-5677

Courriel : info@sherr.ca

FADOQ SHERRINGTON

Pour être membre de la FADOQ, vous pouvez contacter la Direction de la FADOQ de Sherrington.

- Mme Jacinthe Poupart, Prés. 450-454-9214
- Mme Solange Leclair, Vice-Prés. 450-454-2352
- M. Jean-Guy Larose, Secr. 450-454-3771
- Mme Louise Guérin, Trés. 450-454-7237
- M. Fernand Bellemare Dir 450-454-4004
- Jean-Guy Devost, Adm. 450-454-9214

234 B rue des Loisirs, Sherrington (Québec) J0L 2N0

HORAIRE DE NOVEMBRE

Tous les lundis :	Cartes et bingo à 13 h
Tous les mercredis :	Yoga à 9 h 30, Salle FADOQ. Cours de danse en ligne à 13 h au centre communautaire Débutant ; 12 h 45 à 13 h 45 Intermédiaire ; 14 h à 15 h 30 Jeux à 13 h, salle FADOQ
Tous les jeudis :	Whist militaire à 13 h
Lundi 6 novembre :	Dîner 11 h 30
Samedi 25 novembre :	Bal en blanc souper danse à 17 h 30

HORAIRE DE DÉCEMBRE (RELÂCHE DES FÊTES LE 14 DÉCEMBRE 2017)

Tous les lundis :	Cartes et bingo à 13 h
Tous les mercredis :	À partir du 4 octobre Yoga à 9 h 30, Salle FADOQ. Cours de danse en ligne à 13 h au centre communautaire Débutant ; 12 h 45 à 13 h 45 Intermédiaire ; 14 h à 15 h 30 Jeux à 13 h, salle FADOQ
Tous les jeudis :	Whist militaire à 13 h
Jeudi 14 décembre :	Dîner de Noël 11 h 30

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LES HEURES D'OUVERTURE

Mardi 15 h à 18 h Jeudi 18 h à 21 h

Samedi 10 h à 12 h



HEURE DU CONTE AVEC MME TATI ET SON CHAT

Tous les samedis 10 h 30
Pour les 3 à 7 ans, bienvenue à tous ! Activité gratuite

MINÉRALOGIE

Exposition permanente de roches, minéraux, sables, fossiles et coquillages

Visites libres et gratuites aux heures d'ouverture

ATELIER DE MINÉRALOGIE AVEC SIMON SÉDILLOT

Pour visites guidées de l'exposition de minéralogie, formation minéralogique, luminescence et les minéraux au quotidien. Groupe de 5 personnes et plus, veuillez contacter M. Simon Sédillot à l'adresse internet suivante : emmarie@videotron.ca.

ADMINISTRATION

NOUVEL HORAIRE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Les bureaux municipaux seront maintenant ouverts du **lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.**

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE RELATIF AUX ACTIVITÉS DE LOISIR ET DE SPORT NON DISPENSÉES PAR LA MUNICIPALITÉ 2017 – JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2017

Le conseil municipal maintient sa volonté d'encourager les jeunes à participer aux loisirs et à faire du sport. Il a décidé de créer un programme de remboursement des frais d'inscription aux activités de loisirs en bonne et due forme pour les jeunes de Sherrington pour toutes les activités de loisirs et de sports n'étant pas disponibles à la municipalité. Le présent règlement a pour objet d'instaurer un programme d'aide financière pour soutenir l'inscription des jeunes sherringtonnois aux activités de loisir et de sport dispensées par un autre organisme que la municipalité et l'établissement des conditions et des modalités d'application s'y rapportant. (Formulaire disponible à la municipalité si vous n'avez pas déjà déposé une demande !)

La Municipalité accorde aux parents d'un *jeune admissible*, conditionnellement au respect des conditions d'admissibilité prévues au règlement, une aide financière pour l'année 2017 au montant de 100 \$.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – IMPORTANT!



Avis à tous ceux qui ont à cœur le développement et l'aménagement de leur municipalité. Nous vous invitons à déposer votre candidature pour devenir membre du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) de la municipalité. Le CCU est un groupe de travail composé de résidents choisis par le conseil municipal pour donner des avis en matière d'urbanisme. Ce comité a un mandat de conseil et de recommandation.

Vous avez jusqu'au 15 décembre 2017 pour déposer votre dossier de candidature au bureau municipal.

Celui-ci devra comprendre votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation expliquant sommairement pourquoi vous souhaitez devenir membre de ce comité. Les candidats seront ensuite convoqués à une séance d'information sur les rôles et responsabilités du CCU et les principaux mandats pour l'année 2018 qui seront sous étude. Bienvenue à tous ! Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter au bureau municipal.



URBANISME & TRAVAUX PUBLICS

STATIONNEMENT INTERDIT DU 15 NOVEMBRE AU 15 AVRIL

En période hivernale, nul ne peut, sur tout le territoire de la municipalité, stationner ou immobiliser son véhicule moteur ou autre sur une voie de circulation entre 23 h et 6 h du 15 novembre au 15 avril.

SERVICE INCENDIE

RAPPORT DES INTERVENTIONS D'OCTOBRE 2017

M. Yves Boyer informe la population des résultats du rapport d'intervention du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service.

3 TRUCS POUR LES ADEPTES DE FOYER AU BOIS !

Il est toujours bien agréable de se lever le matin et de mettre une bûche dans son poêle. Économiques en saison hivernale, les poêles à combustion solide à bien des avantages. Et pourtant ce moyen de chauffage préconisé de tous comporte tout de même quelques mesures de sécurité à prendre au sérieux.



Voici des conseils à suivre pour une utilisation sécuritaire de vos appareils à combustion solides.

Le ramonage.

2 fois par ans ou au besoin si vous êtes un grand utilisateur. L'importance du ramonage de vos cheminées s'explique par le risque d'incendie dans votre cheminée, ce qui peut amener à l'incendie de bâtiment ou du reflux de créosote, phénomène qui se produit lorsque l'intérieur du conduit est tellement saturé que la créosote se liquéfie et descend dans le poêle amenant le risque de débordement donc d'incendie. Le meilleur ramoneur est un ramoneur certifié et formé à cette tâche.

L'avertisseur de monoxyde de carbone.

À chaque changement d'heure, vérifiez votre avertisseur de monoxyde. Il est obligatoire d'en posséder un si vous êtes propriétaire d'un pôle à combustion solide (bois, granules), appareils de chauffage à l'huile ou au gaz propane ou naturel. Ce type d'avertisseur se trouve dans tout bon magasin à détail, quincaillerie et centre de rénovation. N'oubliez pas que le monoxyde de carbone
Soyez prudent et bonne saison froide !

Intervention incendie	3
Entretien d'équipe	5
Inspection vad	5
Accident de la route	1
Intervention premier répondant	13
Formations	0
Entraides	3
Préventions	0
Alarme	0
Sensibilisation du public	1

tue, il est invisible, incolore et ne se sent pas. Pour l'installation de votre avertisseur, suivez attentivement les instructions du manufacturier.

L'usage et l'entretien.

Entretien de manière préventive tout accessoire et pièce de votre poêle est une bonne manière de s'assurer le bon fonctionnement de celui-ci. Une fois l'an jeter un coup d'œil, de préférence avant l'arrivée du temps froid, aux joints de votre cheminée, les conduits (état général), les fixations au mur, les raccordements, l'état des écrans protecteurs, dans la mesure du possible, si votre cheminée passe dans votre entretoit, aller y jeter un coup d'œil. Soyez vigilant des signes de danger : les traces de carbonisation, les déformations dues à la chaleur, une sensation de chaleur sur les pièces adjacentes aux conduits. Laisser en tout temps, un espace de un mètre entre le poêle et toutes matières combustibles.

Service de sécurité incendie de Sherrington



Pour tout questionnement, contactez-nous aux coordonnées suivantes :

Service de sécurité incendie de Sherrington
 298 rue Saint-Patrice, Sherrington
 (Québec) J0L 2N0 téléphone (450) 454-4959

Service de la prévention incendie
 (450)454-4502 poste 202
prevention303132@mst-michel.ca

COUPON

DÉPOUILLEMENT D'ARBRE DE NOËL DU 10 DÉCEMBRE 2017 DE 13H À 16H

Au Centre communautaire Louis-Georges-Lamoureux
 Inscription des enfants de la municipalité de Sherrington

Veillez retourner ce coupon avant le 2 décembre 2017 à la municipalité ou à l'école

Noms des enfants

Adresse

Âge

Fille

Garçon

Noms des enfants	Adresse	Âge	Fille	Garçon

Numéro de téléphone :

Pour les enfants de 0 à 11 ans de la municipalité de Sherrington, pour info 450-454-4959 ou info@sherr.ca